



Etudiants sous visa « Mineur scolarisé »

Demande de rendez-vous à la Préfecture du Rhône 1^{ère} demande de titre de séjour « Etudiant »

Déposez votre demande sur la plateforme :

<https://www.demarches-simplifiees.fr/commencer/premiere-demande-titre-de-sejour-prefecture-rhone>

Liste des pièces à télécharger :

- ✓ **Passeport :**
 - Page de votre passeport relative à l'état civil
 - Page avec le visa « Mineur scolarisé »
 - Page avec le tampon d'entrée en France

- ✓ **Justificatif de domicile datant de moins de 6 mois :**
 - Vous vivez dans une résidence étudiante (Maison St Bernard, St Laurent, résidences CROUS ou résidence étudiante privée) :
 - Attestation de résidence

 - Vous êtes locataire ou propriétaire :
 - Facture d'eau ou électricité ou gaz ou téléphone fixe ou mobile ou internet mentionnant votre nom
 - Ou bail de location [seulement issu d'un organisme agréé type régie – les documents entre particuliers ne sont pas acceptés]
 - Ou dernière quittance de loyer [seulement issue d'un organisme agréé type régie – les documents entre particuliers ne sont pas acceptés]

 - Vous vivez à l'hôtel :
 - Attestation de votre hôtelier
 - Ou facture du dernier mois



○ *Vous êtes hébergé chez un particulier [famille, ami...]*

- Attestation de votre hébergeant datée et signée. Voir PDF « (Modèle) Attestation d'hébergement FR-ENG ».
- Sa carte d'identité (si Français ou Européen) ou carte de séjour en cours de validité
- Justificatif de domicile de moins de 6 mois à son nom

✓ Certificat de scolarité ou certificat de préinscription auprès de votre établissement d'enseignement supérieur

✓ Fiche de renseignement : PDF à télécharger depuis la plateforme

Attention : les documents listés concernent uniquement la demande de rendez-vous en Préfecture du Rhône

Pour les documents à fournir le jour du rendez-vous, consultez le PDF « Mineur scolarisé – 1^{ère} demande – Liste de pièces à fournir_FRA »